AFP, 10 septembre 2018

Affaire Benalla: le chef de cabinet de Macron mercredi devant les sénateurs

Paris, 10 sept. 2018 (AFP) -

L'affaire Benalla revient mercredi sur le devant de la scène avec la reprise des auditions de la commission d'enquête sénatoriale qui a convoqué le chef de cabinet d'Emmanuel Macron, François-Xavier Lauch, en attendant l'audition, désormais fort probable, d'Alexandre Benalla lui-même.

Son président Philippe Bas (LR) l'avait promis avant la pause estivale: la commission d'enquête va s'efforcer de "lever les incohérences qui demeurent" sur cette affaire impliquant un ancien collaborateur d'Emmanuel Macron, mis en examen pour des violences contre un manifestant le 1er mai à Paris.

"Nous avons constaté un très grand nombre de non-dits, de silences, de flous et de contradictions", a déclaré à l'AFP Jean-Pierre Sueur (PS), corapporteur avec Muriel Jourda (LR).

M. Bas juge en particulier "pour le moins fragile" la thèse "officielle" selon laquelle Alexandre Benalla n'aurait eu à l'Elysée qu'une simple "fonction d'organisation sans prendre part à la protection du président".

"On n'a rien caché. Il n'y pas eu obstruction de la justice, je vous le dis les yeux dans les yeux", a assuré Emmanuel Macron, interpellé vendredi soir sur cette affaire par un passant, sur le Vieux-Port à Marseille.

Le président a engagé une réforme de l'organisation de l'Elysée, qui devrait s'étaler sur plusieurs mois à compter de la fin de l'année.

Son chef de cabinet, François-Xavier Lauch, dont Alexandre Benalla était l'adjoint en tant que "chargé de mission" en matière de sécurité, est le premier convoqué au Sénat mercredi matin.

Seront auditionnés après lui le général Éric Bio-Farina, commandant militaire de l'Élysée, déjà entendu en juillet par l'éphémère commission d'enquête de l'Assemblée nationale, ainsi que Maxence Creusat, commissaire de police à la direction de l'ordre public et de la circulation de la préfecture de police de Paris.

- Benalla déjà convoqué ? -

Quant à une audition d'Alexandre Benalla, même si la convocation n'est pas officielle, elle semble bel et bien dans les tuyaux, comme l'a reconnu lundi à mi-mots le président de la commission.

"Nous déciderons du moment où nous pourrons rendre publique une éventuelle convocation, que je ne confirme pas", a déclaré sur Cnews M. Bas, tout en admettant avoir "effectivement écrit à l'avocat", en réponse à l'affirmation de Jean-Pierre Elkabbach selon laquelle une convocation pour le 18 septembre était déjà partie.

M. Bas souhaite cependant s'entourer d'un maximum de précautions, compte tenu de la mise en examen de M. Benalla: "nous ne devrons lui poser aucune question relevant des faits qui lui sont reprochés", a-t-il prévenu, ajoutant qu'il pourrait cependant contribuer à éclairer la commission sur ses fonctions.

Alexandre Benalla avait affirmé cet été à la presse avoir "plutôt envie" d'aller donner des "explications" aux commissions d'enquête parlementaires. Son avocat n'a pas souhaité s'exprimer en cette rentrée auprès de l'AFP.

La ministre de la Justice Nicole Belloubet avait estimé en juillet qu'une telle audition serait "délicat(e)" au regard de la séparation des pouvoirs.

La commission des Lois sénatoriale, dotée des prérogatives d'une commission d'enquête depuis juillet et pour six mois, entend bien se donner le temps pour connaître "la réalité des faits", mettre au jour d'éventuels dysfonctionnements des institutions et faire des recommandations pour qu'ils ne se reproduisent pas.

Et M. Bas comme M. Sueur de répéter qu'il ne s'agit en aucun cas de se substituer ou d'empiéter sur le travail de la justice.

La commission a déjà auditionné notamment le secrétaire général de l'Elysée Alexis Kohler, le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb, le directeur de cabinet de l'Elysée Patrick Strzoda, ainsi que Christophe Castaner, délégué général de La République en marche (LREM).

"Nous allons continuer notre travail, imperturbablement", a promis M. Sueur.

"Je ne sais pas encore si nous irons jusqu'en février ou pas, ça dépendra des informations que nous aurons recueillies et nous rendrons notre rapport quand nous serons prêts", a précisé lundi M. Bas.

Phoca PDF